

DOSSIER DE PRESSE
**Présentation et signature
du document général d'orientation
(DGO 2023-2027)
Sécurité Routière**

L'accidentalité en Martinique en 2023

L'année 2023 enregistre une baisse de la mortalité, une légère hausse des accidents corporels et des blessés mais une légère baisse des blessés hospitalisés.

Deux tendances marquées :

- Une forte hausse des tués piétons (+5 tués par rapport à 2022)
- Une baisse importante des tués 2RM (-8 tués par rapport à 2022)

Martinique	2023	2022	Évolution 2022/2023
Tués	23	27	- 4 (-15%)
Accidents corporels	513	484	+29 (+6%)
Blessés	690	674	+16 (+2%)
Dont blessés hospitalisés	179	193	-14 (-7%)

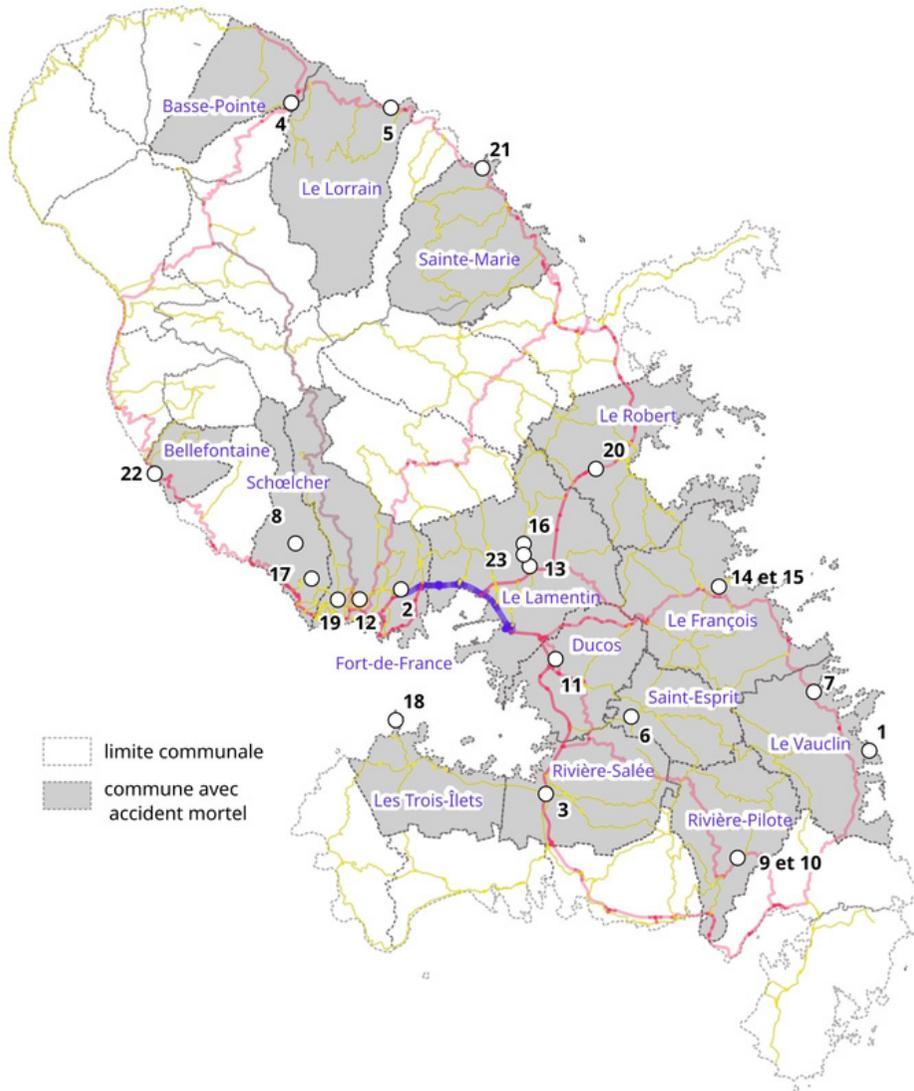
Au 13/12/2023

2023, année la plus marquée pour les piétons

En 2023, 74% des tués sont des usagers vulnérables.

L'année est marquée par une augmentation importante des tués piétons, dont la majorité en agglomération (2/3) et la moitié de nuit.

Le nombre de tués piétons en 2023 est inédit.



Profils des usagers tués

Type d'usagers tués



Âge des usagers tués

- 65 ans et + : **6 tués**
- 45 - 64 ans : **5 tués**
- 25 - 44 ans : **8 tués**
- 18 - 24 ans : **3 tués**
- Moins de 18 ans : **1 tué**

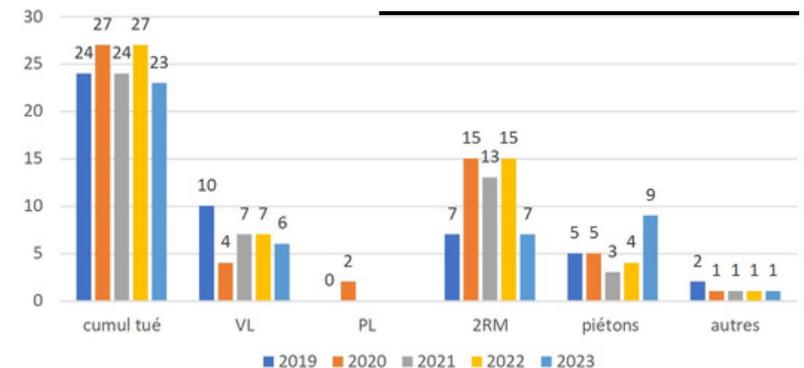
Sexe des usagers tués

- Homme : **18 tués**
 - Femme : **5 tués**
- 78 % des tués sont des hommes

Moyenne = 47,1 ans (42,3 en 2022)

Sur les 6 tués de 65 ans et + , 4 étaient des piétons

Évolution des tués par type d'usagers



513 accidents dont 23 mortels

Profils des accidents mortels



52% en agglomération



56% le vendredi, samedi ou dimanche



Une persistance des comportements dangereux



L'alcool est présent dans **50%** des accidents mortels

La drogue présente dans **1 accident mortel sur 7** (1/4 an 2022)



Le facteur vitesse présent dans **1/3** des accidents mortels

1 conducteur de 2 roues-motorisés tué **sur 2** ne portait pas le casque



83% des tués n'avaient pas la ceinture de sécurité

38% des auteurs d'accidents n'avaient pas de permis valide



Les opérations de contrôle



10 306 opérations de contrôle routiers



78 879 véhicules et 2 roues-
motorisés contrôlés



Les infractions routières

Type d'infraction	Nombre d'infractions relevées
Non port de la ceinture de sécurité	4 186
Non port du casque	2 112
Conduite avec alcoolémie	1 311
Conduite avec stupéfiants	712
Vitesse excessive	2 187
Défaut de permis de conduire	1 793
Refus d'obtempérer	272
TOTAL	12 573

Au 07/12/2023

La politique locale de sécurité routière

Le DGO 2023-2027

Le Document Général d'Orientations (DGO) est le fondement de la politique locale de sécurité routière à mener pendant les cinq prochaines années sur le territoire. Il s'agit d'un outil de programmation et de mobilisation pour la politique locale de sécurité routière.

Le DGO présente les caractéristiques de l'insécurité routière du département, définit les enjeux et axes prioritaires à décliner au travers d'actions concrètes dans les plans annuels de sécurité routière (PASR) et a vocation à mobiliser les acteurs locaux.

En Martinique, le DGO est le fruit d'un travail partenarial réalisé en plusieurs étapes. Dans un premier temps la compilation et l'analyse statistique rétrospective de l'accidentalité fournies par l'Observatoire à la Sécurité Routière de Martinique permet d'établir un diagnostic local et de mettre en exergue les grands enjeux du territoire. Les acteurs majeurs de la sécurité routière sont ensuite réunis au sein de différents groupes de travail ayant pour thématique la sensibilisation, les infrastructures, les contrôles/sanctions et la communication.

L'ensemble des réflexions mises en commun permet d'aboutir au document d'orientation.

Suite à l'analyse des données de l'accidentologie en Martinique et aux conclusions des différents groupes de travail, les enjeux locaux mis en exergue sont les suivants :

- les deux-roues motorisés
- les comportements inadaptés (vitesse, alcoolémie, stupéfiants)
- les jeunes
- les seniors piétons et conducteurs
- les distracteurs de conduite
- le partage de la route
- le risque routier professionnel

Le PASR

Le Plan d'Actions de Sécurité Routière (PASR) est un document opérationnel annuel élaboré par la Délégation à la sécurité routière (DSR) et signé par le préfet, dont le programme s'inscrit dans la mise en oeuvre des orientations contenues dans le DGO, mais aussi de l'analyse permanente de l'accidentalité locale.

Il permet de proposer des actions à mener tout au long de l'année et il assure la cohérence des actions mises en place au niveau local au regard de l'analyse de l'accidentalité. Il contribue à la concertation et à la coordination des projets entre les différents acteurs. Le travail de terrain est indispensable pour faire évoluer les comportements des usagers de la route et ainsi faire baisser l'accidentalité sur notre territoire.

La mise en œuvre du PASR auprès des usagers se traduit par :

- ▶ Les actions de prévention auprès de différents publics cibles (seniors, jeunes, professionnels...). La grande diversité des porteurs de projets (associations, collectivités, structures scolaires et périscolaires, entreprises...) permet de toucher un large panel d'usagers de la route. Pour mener leurs initiatives à bien, ces acteurs du territoire peuvent solliciter occasionnellement ou régulièrement la DSR pour un appui matériel, financier et /ou humain. Afin de faciliter la mise en oeuvre de ces actions, chaque année un appel à projet est publié sur le site de la préfecture puis relayé dans les médias. Les projets retenus peuvent bénéficier d'une subvention et/ou de moyens matériels et humains.
- ▶ Les contrôles qui rappellent la nécessité du respect des règles de sécurité. La Délégation à la Sécurité Routière de Martinique travaille ainsi en étroite collaboration avec les forces de l'ordre notamment par la mise en place d'actions communes, l'organisation d'actions de sensibilisation en alternative aux poursuites pénales mensuelles et la collaboration avec le ministère de la justice.

Afin de pouvoir accompagner au plus près les acteurs de terrain, la DSR forme puis met a disposition des Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (IDSR) et des Chargés de Mission Sécurité Routière (CMSR) auprès des porteurs de projet.

Les actions de communication

Les campagnes de communication en faveur de la sécurité routière vont être développées afin de relayer les messages des politiques publiques du Ministère de l'Intérieur, de valoriser les actions de prévention menées sur le terrain par les différents porteurs de projets et de toucher de nouveaux publics par l'intermédiaire des canaux de communications adaptés (réseaux sociaux, formats vidéos attrayants).

Les enjeux de communication prioritaires en 2024 :

- Ceinture de sécurité
- 2 roues-motorisés
- Alcool
- Partage de la route : les piétons

Plusieurs temps forts à venir :

- **Le spot de sensibilisation "Ajoutez du temps à votre vie" , réalisé par Radix. - Diffusion décembre 2023**

Depuis 2019, la Sécurité routière adopte une nouvelle signature : « Vivre, ensemble » et privilégie la mise en avant des comportements justes. Dans cette droite ligne, la préfecture a financé la production d'une vidéo de sensibilisation. Celle-ci utilise les codes des jeux vidéos afin de mettre en avant l'impact de nos décisions liées à l'usage de la route et notre durée de vie.

Scannez-le QR code
pour découvrir le spot
"Ajoutez du temps à
votre vie" !



- **Le vidéoclip "Déboulé ko'w" de DJ Maiki-D & Lieutenant feat Riddla & DJ King Serenity - Diffusion au carnaval**

La chanson traite des effets nocifs de l'alcool en mettant en exergue les comportements dangereux que peuvent entraîner cette addiction. Tout cela sur un ton et un langage faciles à appréhender pour un public principalement jeune. Les chanteurs martiniquais LIEUTENANT et guadeloupéen RIDDLE sont des personnalités phares de la musique dite « jeune », reconnus comme véhiculant des valeurs saines. Leurs vidéoclips cumulent plus de 18 MILLIONS de vues sur You tube et ils touchent directement une fanbase de plus de 200 000 personnes de 13 à 47 ans. La préfecture a financé la production du clip de "Déboulé ko'w".

Riddla et Lieutenant dans le clip
Déboulé ko'w



Les actions de communication

- Les visuels #MerciSAM et #AttentionPiétons - dès décembre 2023

#MerciSAM

Objectif : Faire prendre conscience de l'utilité et de la responsabilité du SAM et ancrer la désignation du SAM dans les habitudes des martiniquais, en proposant des pistes de désignation ludique (tirage au sort, tour de rôle...).

#AttentionPiétons

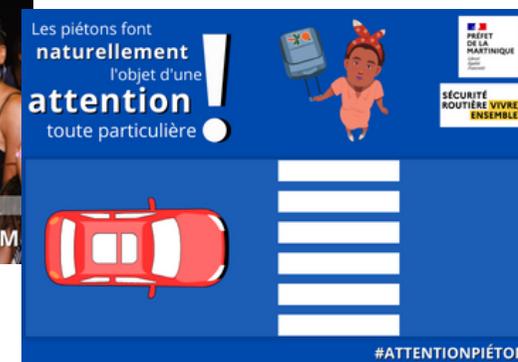
Objectif : Faire prendre conscience de la vulnérabilité des piétons, victimes trop nombreuses sur les routes de Martinique en 2023.

- Le jeu concours autour du casque - Avril

Jeu concours sur les réseaux sociaux autour du port du casque, en partenariat avec un artiste, une personnalité 2RM et un influenceur.

Ex de lots à gagner : un casque customisé par un artiste local

- Les événements culturels et sportifs : diffusion des spots et visuels lors des grands évènements (tour des yoles, tour cycliste, festivals...)



Cabinet du préfet

Bureau de la Communication Interministérielle
communication@martinique.gouv.fr



Préfet de la Martinique @prefet972